



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Namur, le 13 septembre 2022

Fêtes de Wallonie 2022 Informations pratiques



OUVERTURE / FERMETURE DES SERVICES COMMUNAUX

L'Administration communale sera fermée le vendredi 16 septembre dès 12h00 et le lundi 19 septembre 2022 toute la journée*.

- Comme les autres samedis, la Maison des Citoyens sera ouverte le samedi 17 septembre de 8h30 à 11h30, uniquement sur rendez-vous : prenez rendez-vous en ligne (www.namur.be/rdv) ou par téléphone (081 24 60 00).
- Les piscines communales (Saint-Servais et Jambes) resteront ouvertes aux horaires habituels.
- Les bibliothèques communales de Namur, Jambes, Saint-Servais et Malonne, ainsi que le Centre de Ressources historiques Namuroises (CeRHIN) seront fermés le vendredi 16 et le samedi 17 septembre 2022.
- La bibliothèque de Fawinne restera ouverte le samedi 17 septembre.
- La Baie des Tecks sera ouverte le dimanche 18 septembre 2022.

* Des mesures seront prises pour permettre les démarches indispensables par les entreprises de pompes funèbres le samedi 17 et le lundi 19 septembre.



MOBILITÉ

Du vendredi 16 septembre à partir de 10h au lundi 19 septembre 2022 jusqu'à 8h, le centre-ville sera piétonnier et fermé à la circulation.

L'accès des véhicules ne sera pas autorisé dans le périmètre des Fêtes de Wallonie, exception faite pour les véhicules de secours et de service ou pour des raisons impérieuses laissées à l'appréciation des services de police en place. Aucun laisser-passer ne sera octroyé.

Retrouvez le détail complet des mesures de mobilité et de circulation sur le www.namur.be/fr/je-trouve/avis-riverains



Du mercredi 14 au mercredi 21 septembre 2022, les 4 stations de vélos **Li Bia Velo** du centre-ville seront fermées (rue de Fer, rue de l'Ange, rue du Collège, place Maurice Servais).



Du jeudi 15 septembre à partir de 17h au mardi 20 septembre 2022 jusqu'à 8h, **les trottinettes en libre-service** ne seront pas accessibles dans le périmètre des Fêtes de Wallonie. Leur circulation sera également interdite dans cette zone.



Les **livraisons et l'approvisionnement des commerces** sont uniquement autorisés entre 6h00 et 9h00 les samedi 17 et dimanche 18 septembre.



Durant les Fêtes de Wallonie, différentes **facilités de stationnement** sont proposées :

- **Le P+R Saint-Nicolas** (276 pl. – Avenue Albert 1er) est ouvert et gratuit du vendredi 16 à 16h30 jusqu'au lundi 19 septembre à 4h00.
Les lignes de bus 5 et 51 entre le P+R et la gare seront gratuites du vendredi 16 dès 16h30 jusqu'au dimanche 18 septembre.
- **Le P+R de Bouge** (716 pl. – Rue Hébar) est ouvert et gratuit du vendredi 16 à 16h30 jusqu'au lundi 19 septembre à 4h00.
La ligne de bus 27 entre le P+R et la gare sera gratuite du vendredi 16 dès 16h30 jusqu'au dimanche 18 septembre.
- **Le parking Namur Expo** (475 pl. – Avenue Sergent Vriethoff) est ouvert et gratuit du jeudi 15 à 8h00 jusqu'au lundi 19 septembre à 4h00.
- **Le parking de l'Hôtel de Ville** (350 pl. – Rue des Dames Blanches) est ouvert sans interruption du jeudi 15 à 7h30 au mardi 20 septembre à 07h30.
Application d'un tarif préférentiel du jeudi 12 à 16h30 au mardi 20 à 7h30 : 1€/h
Au-delà de 5h de stationnement : forfait 5€/24h.

Consultez la liste des différents parkings namurois à l'adresse suivante : www.mobilite.namur.be



Pour plus de facilités, n'hésitez pas à privilégier **les déplacements en bus** :

Du vendredi 16 au dimanche 18 septembre 2022, des navettes de nuit vous emmènent vers la périphérie namuroise à partir de 23h au départ de la place de la Station (Quai Mélot et Quai B) ;

Prenez connaissance des déviations mises en place via le lien suivant : www.infotec.be



Évitez les embouteillages et les difficultés de stationnement, **venez en train**.
À l'occasion des Fêtes de Wallonie, l'offre des trains vers Namur est renforcée.

Toutes les infos sur : www.mobilite.sncb.be



Le téléphérique de la Citadelle de Namur adapte ses horaires :

- Du lundi au vendredi : 7h00 – 18h30
- Samedi 17 et dimanche 18 septembre : 10h00 à 18h30.



FACILITÉS POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Les Fêtes de Wallonie se veulent aussi accessibles que possible aux personnes à mobilité réduite.



Outre les emplacements de **stationnement PMR** existants dans les rues non interdites à la circulation et/ou au stationnement, des emplacements supplémentaires sont créés aux abords des sites d'animations et de concerts :

- 9 emplacements sur la place du Palais de Justice (accès via rues Bruno et Grafé).
- 8 emplacements rue des Dames Blanches.
- 5 emplacements dans la rue Joseph Saintraint (entre la rue des Brasseurs et le Pôle muséal Les Bateliers).
- 7 emplacements à l'avenue Fernand Golenvaux.

Certains sites seront adaptés pour permettre plus de facilités quant à l'accès PMR. Il s'agit de la place d'Armes, la place Saint-Aubain et les Jardins du Maïeur.

Des blocs sanitaires adaptés seront installés : place de l'Ange, rue du Collège, rue de Fer, Impasse de l'Hôtel de Ville, rue des Croisiers, place d'Armes, rue du Beffroi, rue Basse-Marcelle, rue Julie Billart, place Maurice Servais, rue de Bruxelles et rempart de la Vierge.



MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le marché hebdomadaire du samedi 18 septembre est annulé.



SERVICES DE SECOURS

Dispositif médical préventif

- Pour une demande d'intervention médicale urgente : composez le **112**
- Un **poste médical avancé** est installé à l'**Arsenal de Namur**.



- Accès via la rue de l'Arsenal
- Horaires : vendredi 16 et samedi 17 septembre, de 18h00 à 6h00
- **Deux postes de premiers soins** (Croix Rouge) sont également mis sur pied :
 - **Musée des Bateliers, rue Saintraint** : pendant les concerts et festivités Place St Aubain.
 - **Rue du Pont** : Vendredi / Samedi / Dimanche de 18h à minuit

Services de police 24h/24

- Pour une demande d'intervention policière urgente : composez le **112**
- Pour un dépôt de plainte ou une déclaration de perte/vol d'objets ou documents :
 - Commissariat de Police | Place du Théâtre 5 à 5000 Namur
 - Pour certaines plaintes non-urgentes : www.policeonweb.be (par exemple : perte d'objets ou de documents / vol de vélo / dégradations diverses...).



RÉSEAUX SOCIAUX

Durant les Fêtes de Wallonie, la Ville de Namur et la Police Namur Capitale utiliseront leurs médias sociaux pour diffuser tout message d'information ayant trait à la sécurité :

- Ville de Namur
 - Police Namur Capitale sur Facebook
 - Police Namur Capitale sur Twitter (ZPNamur)
- } #Wallos22
#Namur

Be-Alert

Durant les Fêtes de Wallonie, une campagne de sensibilisation sur le système d'alerte à la population Be-Alert va être menée par les autorités et les services de secours.

- En prévision de l'événement, les visiteurs et les visiteuses des Fêtes de Wallonie sont invités à s'inscrire sur www.be-alert.be.
- Le visuel de sensibilisation sera diffusé avant et pendant les Fêtes par les autorités et partenaires via leurs réseaux. Les médias sont également invités à diffuser ce visuel.
- Test Be-Alert : À l'initiative du Gouverneur de la Province de Namur, un test d'alerte à la population avec l'outil Be-Alert sera réalisé durant les Fêtes de Wallonie, #Wallos22, à Namur. Le Centre de crise national NCCN, les services fédéraux du Gouverneur et la Cellule de sécurité communale dirigée par le Bourgmestre organiseront ce test conjointement. Un test d'alerte SMS sera effectué pendant les Fêtes ; un message de prévention invitant la population à s'inscrire à Be-Alert sera envoyé à un groupe de personnes sélectionnées sur base de leur géolocalisation.



be alert

Pour être **informé directement**
en **situation d'urgence**, inscrivez-vous sur :
www.be-alert.be

Centre de Crise National Le Gouverneur NAMUR CAPITALE Police Namur Capitale rtbf.be Wallonie



MESURES LIÉES À LA VENTE ET À LA CONSOMMATION DE BOISSONS ALCOOLISÉES

Valable de tout temps, l'interdiction de vendre, servir ou offrir toute boisson alcoolisée aux jeunes de moins de 16 ans reste et toute boisson spiritueuse aux jeunes de moins de 18 ans demeure *a fortiori* d'application durant les Fêtes de Wallonie.

Cette année encore, les échoppes destinées à la vente d'alcool sur la voie publique sont interdites. La consommation et la vente d'alcool sont donc uniquement autorisées au sein des établissements horeca et sur leurs terrasses et extensions de terrasses admises, de même qu'auprès des bars installés sur les différents lieux de concerts et d'animations accessibles.

- Du jeudi 15 au mardi 20 septembre 2022, tout tenancier d'un débit de boissons, même occasionnel, situé dans la corbeille est tenu de fermer son négoce au plus tard à 2h la nuit du jeudi 15 au vendredi 16 et à 4h les autres nuits. Il devra arrêter la vente de boissons au minimum 30 minutes avant la fermeture.
- Du jeudi 15 à 15h00 au lundi 19 septembre 2022 à 8h00, la vente de boissons alcoolisées à partir de 15° sera interdite dans tous les commerces non-horeca situés dans la corbeille. Le non-respect de cette interdiction pourra entraîner la fermeture immédiate de l'établissement pour une période indéterminée.

Interdiction d'usage et de détention de récipients en verre

- Du jeudi 15 septembre à 15h00 au mardi 20 septembre 2022 à 8h00, l'usage de récipients en verre est interdit pour servir des boissons sur la voie publique ou à la terrasse des débits de boissons situés dans la corbeille.



- Du jeudi 15 septembre à 15h00 au mardi 20 septembre 2022 à 8h00, il est interdit, sur la voie publique, de détenir toute boisson (alcoolisée ou non) dans un récipient en verre, en terre cuite ou tout autre matériau pouvant causer des dommages pour les personnes, les animaux et les biens.

Label Fête

Les Fêtes de Wallonie sont labellisées Label Fête par le Comité Central de Wallonie et la Province de Namur pour sensibiliser les jeunes aux « positives attitudes ». Au programme, des actions en faveur de la santé publique et de la sécurité routière en collaboration avec l’AWSR.

AWSR

L’Agence Wallonne pour la Sécurité Routière est partenaire des Fêtes de Wallonie dans le cadre de « Label Fête ». Une distribution d’éthylotests jetables aura lieu aux points d’entrée de la ville et dans les bars des quartiers.

Excepté Jeunes

L’association « Excepté Jeunes » ramène gratuitement les fêtards chez eux avec leur voiture durant la nuit du vendredi et du samedi.

Point de rendez-vous : Avenue de la Gare (à côté du McDonald’s) et Avenue Fernand Golenvaux
Contact pendant les Fêtes de Wallonie : 0474 30 91 46 ou animation@exceptejeunes.be

Plus d’informations via www.exceptejeunes.be et sur la page Facebook d’Excepté Jeunes

Retrouvez le programme complet des Fêtes de Wallonie (cérémonies officielles, concerts, jeux...) en ligne, à l’adresse www.namur.be

La Ville de Namur et ses partenaires vous souhaitent d’ores et déjà

de « Bon’fiesse di Wallonie a tortos ! »